

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 6 (1870)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL.

6^{me} année.



1^{er} OCTOBRE 1870.

N^o 19.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE: L'hygiène à l'école primaire (Mémoire de M. Félix Castella. — Fin du rapport de M. Daguet sur *l'Éducateur*. — La Néographie. — Nécrologie (M. Bolley). — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

L'hygiène à l'école primaire. (Mémoire de M. Félix Castella).

Dans la séance de la Société d'Utilité publique du 3 juin, il avait été fait lecture d'un mémoire bien conçu et bien écrit de M. le Dr. Félix Castella de Fribourg, traitant de *l'Importance de l'hygiène dans les Ecoles primaires*.

L'auteur du mémoire demandait l'introduction de l'hygiène à l'aide d'un *Manuel ou catéchisme hygiénique* rédigé par demandes et réponses. Exemple :

D *Pourquoi faut-il soigner sa santé ?*

R. Parce que la santé est la première des richesses ; sans elle

on n'est pas heureux ; deux bras forts et laborieux valent mieux qu'un arpenter de terre de plus. (1)

D. *Pourquoi faut-il être propre ?*

R. Parce que la propreté est indispensable pour jouir d'une bonne santé, que les jeunes gens sales s'attirent toute espèce de désagréments et de maladies dangereuses et dégoûtantes.

M. Félix Castella donnait aussi des exemples sous forme de maximes comme celles-ci : « Ne mangez jamais sans appétit ni avec « excès. — Ne buvez jamais froid quand vous êtes en sueur. — Il « faut se coucher de bonne heure pour se lever matin. — N'ayez « pas de lits trop moelleux ; ils sont malsains. »

La Société d'Utilité publique appréciant l'utilité du travail de M. Castella fondé sur des considérations élevées d'histoire et de philosophie avait nommé une commission de 6 membres pour en faire rapport. Cette commission composée de trois médecins, Appia, Dunant et Olivet, de deux hommes d'école, Bonneton et Alizier et d'un pasteur M. Bret, a rédigé son rapport qui a été communiqué à la réunion de Genève.

Les deux premières questions à examiner étaient celles-ci : Est-il désirable que la connaissance de l'hygiène soit répandue dans le public ? Est-il utile de l'enseigner aux masses ? — A ces deux questions, la commission a répondu : oui, sans hésitation.

La commission pense aussi avec M. Castella que pour devenir populaire, l'hygiène doit être enseignée aux élèves les plus avancés des écoles primaires ; seulement elle diffère de l'auteur du mémoire quant au procédé ; la forme d'enseignement par demande et réponse est usée, du moins à Genève, et ce qu'on apprend par cœur profite peu.

L'hygiène doit être plutôt racontée que formulée dogmatiquement. Des exemples et des récits la gravent mieux que des maximes dans les jeunes intelligences. C'est toujours le conseil de La Fontaine :

Trop de morale entraîne trop d'ennui ;
Le conte fait passer la morale avec lui.

Un accident sur le lac fournirait l'occasion de parler des précautions à prendre quand on se baigne. Un empoisonnement offrirait l'occasion de parler du danger de tout porter à la bouche.

(1) Au lieu de dire, *sans la santé on n'est pas heureux*, il vaudrait mieux dire : Sans la santé, on est à charge à soi et aux autres. Car le but de la vie n'est pas le bonheur, mais le perfectionnement. Que de personnes en santé d'ailleurs, qui ne sont pas heureuses, pour des motifs très indépendants de la santé.

Une indigestion est un prétexte tout trouvé pour faire la guerre à la glotonnerie ou à la gastronomie. Une contusion à l'œil conduit naturellement à entretenir ses auditeurs de l'hygiène alimentaire et visuelle. Il est hors de doute qu'ainsi enseignée l'hygiène ne revêtît une forme plus persuasive et plus attrayante qu'un enseignement purement catéchétique.

Mais enseigner l'hygiène n'est rien, si on ne la fait observer et si on ne la pratique sous les yeux des jeunes gens dans le bâtiment et la salle de l'école. Agrandissement des salles, aérage, chauffage, hauteur des bancs et pupitres, exercices gymnastiques, soins de propreté, surveillance sanitaire, il y a sous tous ces rapports, malgré les progrès déjà accomplis, bien des réformes urgentes à réaliser dans beaucoup d'écoles, et les livres sur l'hygiène scolaire du Dr Guillaume de Neuchâtel (aujourd'hui Directeur du Pénitencier de cette ville) et du Dr Virchow de Berlin, seront des guides excellents pour ceux qui voudront les suivre. Mais pour que les instituteurs comprennent l'hygiène et l'observent, il faut qu'on leur en ait fait sentir l'utilité, la beauté, l'importance. L'opinion unanime de la commission est qu'un cours normal soit donné aux instituteurs. Un médecin serait chargé de ce cours qui comprendrait l'anatomie, la physiologie démonstrative, puis l'hygiène usuelle publique et privée.

Mais l'impression produite par un cours est fugitive et au bout d'un certain temps il n'en reste plus de traces. Il est donc besoin d'un *bon manuel* destiné à rappeler aux régents les principes du cours et qui serve d'aliment à leurs entretiens. Les ouvrages d'hygiène sans doute ne manquent pas. Mais un Manuel convenable est encore à faire et la Commission propose à la Société d'Utilité publique d'ouvrir un concours pour l'élaboration de ce bréviaire de la santé.

Coup d'œil sur la marche et les tendances de l'Éducateur,

Revue de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Mémoire lu au Congrès scolaire de Neuchâtel, réuni dans le temple du bas, le 21 juillet, par M. DAGUET, rédacteur en chef de cette feuille. (*Suite et fin.*)

Une question capitale pour l'école moderne, partant pour la Société romande et son organe *l'Éducateur*, c'est toujours celle de l'enseignement lui-même, du perfectionnement des méthodes.

Dans ce domaine, l'*Educateur* continue à poursuivre les réformes utiles, et n'a pas peur des innovations pour peu qu'elles soient fondées sur la nature, approuvées par la raison, et qu'elles aient reçu une certaine sanction de l'expérience.

C'est ainsi qu'en même temps que nous réclamions avec Alexandre de Humboldt la concentration des objets d'enseignement dans l'intérêt d'une saine culture, nous ouvrions les colonnes de votre revue à des articles sur les Jardins d'enfants de Fröbel ou de Madame de Portugall, à Genève. Sans imiter l'engouement de ceux qui comparent sans façon Fröbel à Jésus-Christ, ou qui consacrent un chapitre entier à ce qu'ils appellent l'*Evangile* de Fröbel comme le fait l'auteur de *Nos Fils*, nous pouvons certes admirer la méthode ingénieuse et féconde du fondateur des Jardins d'enfants et souhaiter qu'il se forme des établissements de ce genre dans chacune de nos villes, en attendant qu'on ait résolu le double problème qui se pose à propos des Jardins d'enfants. Ce double problème consiste à savoir premièrement comment on pourrait doter de ces établissements coûteux les classes pauvres de la Société qui en ont plus besoin encore que les classes aisées ; en second lieu comment on pourrait trouver le moyen de dépouiller ce mode d'enseignement de ce qu'il a d'artificiel, de mécanique, de constraint, de factice. Nous recommandons l'examen de ces deux points à l'attention de Madame de Portugall, qui annonçait ces jours derniers l'ouverture à Genève d'un cours normal, fondé sur l'anthropologie.

C'est en devançant un peu les données d'une expérience complète que nous avons abordé la question des *Demi-Temps* (half-times). On appelle de ce nom, vous savez, Messieurs, la suppression d'une partie des leçons qui se donnent chaque jour dans les écoles sans diminution du nombre des objets d'enseignement. Les patrons de ce système prétendent qu'en fatiguant moins les élèves qu'on ne le fait dans nos écoles et en retranchant, par exemple, 3 heures sur 6 des leçons du programme actuel, l'instruction que reçoivent les élèves des *Demi-Temps* est non seulement égale pour la quantité à l'instruction que peut donner une classe de 6 heures, mais qu'elle lui est supérieure pour la qualité, parce que l'esprit qui se conserve vif, alerte, dispos, acquiert une force double d'attention et de concentration.

Cette question dont j'avais déjà eu l'honneur d'entretenir la conférence des instituteurs genevois dans une salle de l'Athénée, a été introduite ensuite dans l'*Educateur*, par un article de longue haleine et dont le titre seul (Pourquoi nos écoles ne font pas tout le bien qu'on en attend) eût été de nature à piquer la curiosité des amis de l'instruction publique, alors même qu'il n'eût pas été signé du nom de notre vénéré collaborateur, M. le baron Roger de Guimps, le savant auteur de la philosophie de

l'Education. Cet article ou ce Mémoire de M. de Guimps devait soulever plus d'une objection et donner lieu à plus d'une discussion sérieuse au sein des conférences. Les objections, nous le savons, n'ont pas manqué. Mais on peut s'étonner à bon droit que votre organe n'ait reçu aucune communication sur une question qui intéresse cependant à un si haut degré l'école, le corps enseignant, les familles, la Société enfin et qui aurait mérité surtout de fixer l'attention publique, dans ces contrées industrielles où des esprits qui se croient avancés, discutent encore la question de savoir si un instituteur dans sa classe est plus occupé qu'un ouvrier à l'établi et voudraient assimiler le premier au second pour le nombre d'heures de travail, sans tenir compte aucun des profondes différences qui séparent ces deux classes de travailleurs.

Une question plus agitée et qui est entrée davantage dans le domaine de la discussion, c'est celle de la réforme orthographique. Il y a deux ans, on nous reprochait d'avoir ouvert nos colonnes aux initiateurs de cette réforme, et nous étions réduits à répondre par cet apophthegme philosophique: « le soleil de la pédagogie luit pour toutes les opinions, » et il n'y a point de parias en pédagogie. » Nous ne serions point surpris qu'on nous fit aujourd'hui le reproche d'avoir montré trop peu d'empressement à accueillir les élucubrations et les spécimens de la nouvelle orthographe et de nous être arrêté à cette réforme modérée de M. Didot, acceptée par MM. Raoux, Amiel, le Comité de Lausanne et qu'on nomme la néographie. Mais c'est que la néographie ou le libéralisme orthographique, si on peut parler ainsi, offre des chances de réussite en opposition au radicalisme, d'autres diraient au vandalisme orthographique. Il ne faut pas oublier que si la réforme a de chauds partisans, elle rencontre aussi d'ardents contradicteurs aux yeux desquels le langage phonographique produit l'effet d'une langue de Hurons et d'Iroquois qui n'a plus rien de commun avec le noble et majestueux idiome de Corneille et de Racine.

Les amis chaleureux de la phonographie ne paraissent pas se douter le moins du monde de la perturbation que l'invasion de leur patois apportera et dans le champ de la littérature et puis dans celui des jeunes intelligences contraintes d'apprendre en même temps deux langues, la langue phonétique d'abord, puis celle des bibliothèques, des écrivains et des journalistes qui continueront longtemps encore à se servir de celle qu'ils ont employée jusqu'à ce jour.

La question de l'éducation des femmes, de leur avenir et de ce qu'on est convenu d'appeler leur émancipation, avait trop d'importance et d'actualité, pour que votre organe pût se dispenser de la traiter. En ce qui concerne la question des droits de la femme, l'*Educateur* d'accord sans doute avec l'immense majorité de cette assemblée, veut pour cette com-

pagne, cette amie de l'homme, tous les droits compatibles avec sa dignité, ses grâces pudiques et sa nature physique et morale. Car dans un temps où la déraison a gagné sur ce point de hautes intelligences, on ne saurait trop le répéter, c'est la nature elle-même qui en donnant à la femme une constitution autre qu'à l'homme, a pris soin de lui créer une sphère d'activité différente, et ceux qui veulent lui faire franchir cette barrière infranchissable, outragent à la fois tout simplement la raison et la nature. Les femmes sensées l'ont bien compris, et nous félicitons la directrice de la Pensée maternelle, Madame Dufaure, d'avoir proclamé hautement dans la Revue qu'elle rédige à Genève ces principes de la nature et du bon sens.

A propos de l'éducation et de l'avenir de la femme, nous avons été heureux de pouvoir reproduire les salutaires et lumineux conseils de deux pédagogues lucernois, MM. Dula et Ackermann, qu'une plume féminine avait eu la gracieuseté de mettre à la disposition de l'*Educateur*.

L'organisation des établissements d'éducation destinés à former des femmes qui puissent se suffire à elles-mêmes et devenir vraiment utiles, sans cesser d'être aimables, est aussi un des grands problèmes de notre temps et des esprits éminents appliquent à le résoudre leur grand savoir et leurs hautes lumières. L'un de ces esprits supérieurs, M. Jules Simon, en nous remerciant de la publicité donnée aux idées de MM. Dula et Ackermann, avait eu l'obligeance de joindre à sa lettre un ordre du jour d'une école professionnelle ouverte à Paris en faveur des jeunes filles, et dont nous comptons bien faire part à nos lecteurs lorsque nous reviendrons sur ce sujet important.

Une preuve que l'*Educateur* n'entend pas faire de la pédagogie et de l'enseignement en général, un oreiller de paresse pour le corps enseignant, c'est l'article intitulé : *Une lacune dans les études pédagogiques*, adressé de Heidelberg à notre journal par un disciple de M. Stoy, qui est lui-même un disciple d'HERBART, c'est-à-dire du philosophe qui a le mieux compris et interprété Pestalozzi. A part certaines exagérations familières aux néophytes, cet essai mérite l'attention des instituteurs. Nous sommes cependant charmés de pouvoir dire ici que la psychologie n'est pas négligée comme le croit M. Ducotterd dans nos écoles normales ; elle s'enseigne dans la plupart d'entr'elles et y forme même la base de la science de l'éducation.

Rien de plus faux et de plus ridicule selon Herbart que de vouloir séparer la théorie de la pratique ou la pratique de la théorie ; elles sont inséparables l'une de l'autre. C'est aussi la pensée de l'*Educateur*, et conformément à cette doctrine, notre journal qui publie des articles que les lecteurs de Mgr Dupanloup appelleraient de *haute éducation intellectuelle*, ne pense pas descendre ni déroger en faisant paraître ensuite des

articles sur une méthode de lecture, comme celle de Laffore ou de M. Mabille ou la méthode d'écriture de Reckmann, exposée par M. Reitzel et appréciée par M. Bonjour. La variété ainsi que la raison pédagogique trouve son compte à ce mélange de travaux d'ordres différents.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Il y aurait un moyen plus sûr encore de rompre la monotonie et de captiver nos lecteurs, ce serait de joindre à notre feuille sous forme d'appendice une sorte de revue littéraire et historique, contenant des tableaux de mœurs, des récits, des nouvelles, des poésies du crû, nationales, populaires. Mais dans les conditions actuelles du journal, pour vous donner cet appendice, il nous faudrait mille abonnés de plus ou élever de quelques francs le prix de notre feuille. Il n'est pas probable que nous les obtenions, et nous devons nous estimer bien heureux dans ces temps peu propices aux lettres, si nous conservons ceux que nous avons aujourd'hui. Ce n'est pas que les feuilles littéraires manquent à notre pays. Combien n'en avons nous pas vu éclore et disparaître depuis un quart de siècle ? Mais on se flatte toujours de faire autrement et mieux que ceux qui nous ont précédés.

Un des moyens les plus propres, assurément, d'alimenter la vie et d'accroître l'attrait d'une publication périodique, c'est l'échange avec les feuilles indigènes et étrangères.

Dès son origine, l'*Educateur* a employé dans la mesure de ses ressources, ce stimulant de vitalité intellectuelle. Grâce aux écrits périodiques qu'il reçoit, votre organe se trouve en communication assidue avec presque tous les pays civilisés de l'Europe ; l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, l'Espagne même. Dans la péninsule ibérique, le grand orateur républicain et professeur d'histoire, Emilio Castelar, a eu l'aimable attention de nous envoyer le texte de ses splendides discours en faveur de l'abolition de la monarchie, de l'armée permanente et de l'esclavage dans les colonies, tels qu'ils ont été reproduits par l'*Igualdad* et la *Justicia social*, de Madrid, Revue qui a aussi une partie scientifique et littéraire.

Dans ses discours, M. Castelar parle souvent et avec amour et respect de la Suisse où il a séjourné pendant quelque temps et qu'il propose à l'imitation de ses compatriotes.

En voici un exemple pris entre plusieurs : Quels sont les trois peuples les plus libres du monde ? Les Etats-Unis, l'Angleterre et la Suisse.

Eh bien, ce sont les trois peuples les plus religieux (1).

Une autre feuille espagnole, une feuille purement scolaire est venue à

(1) Cuales son los tres pueblos mas libres del mundo ? Los Estados Unidos, Inglaterra y Suiza. Pues son los tres pueblos mas religiosos.

notre connaissance. Ce sont les *Annales de l'enseignement primaire*, (Annales de primera Enseñanza) qui se publient depuis douze ans à Madrid, sous les auspices de M. Mariano Carderera, employé au ministère de l'intérieur, et l'un des hommes qui ont le plus travaillé pour la propagation des lumières dans la péninsule, mais dont les efforts sont gravement comprimés par la crise que subit l'instruction populaire des Espagnols en ce moment, c'est-à-dire juste à l'heure où cette nation aurait le plus besoin de développement intellectuel.

L'un des meilleurs amis que l'*Educateur* ait en Belgique, c'est le *Progrès de Bruxelles*. Son spirituel et bienveillant rédacteur, M. Campion, fait assez souvent à votre feuille l'honneur de reproduire ses articles comme il le faisait dernièrement encore pour le morceau intitulé : le *Congrès scolaire de Neuchâtel*.

En Autriche, nous avons eu un peu de peine à obtenir l'échange avec les *Freie Blätter*, de Vienne. Mais nous avons fini par les recevoir et nous nous promettons beaucoup de nos relations avec cette feuille scolaire, une des plus attrayantes et des plus substantielles de cette terre allemande qui en produit un si grand nombre.

L'Italie nous envoie plusieurs journaux, parmi lesquels nous mettons au premier rang la *Patria e Famiglia*, rédigé par M. Sacchi, à Milan. Le *Progresso educativo* de M. Odoardo Fosco, à Naples, est aussi une feuille très bien rédigée, et la *Rivista de l'Istruzione pubblica* de Florence nous serait très utile pour nous tenir au courant de ce qui se fait dans la région officielle en faveur de l'éducation populaire et publique dans la péninsule. Mais le Comité-directeur auquel appartient de régler tout ce qui a trait à la question financière du journal ayant cru devoir limiter le nombre des échanges à faire dans chaque pays, j'ai dû bien malgré moi renoncer à échanger l'*Educateur* avec ces deux feuilles, de même qu'avec le *Fortschritt* ou *Progrès* qui se publie en allemand et en français à Luxembourg, et avec l'excellente feuille hollandaise *De Vereeniging*. Un seul des grands pays de l'Europe manque à ce faisceau de nos relations internationales ; c'est l'Angleterre. Si quelque sociétaire se trouvait par ses relations personnelles dans le cas de procurer l'échange de notre Revue avec un des organes autorisés de la Grande-Bretagne, il nous rendrait service au double point de vue de l'extension de nos rapports et de la culture des esprits qui ne peut que gagner au contact des penseurs et des écrivains pédagogiques de la terre qui a vu naître des éducateurs comme Bell et Lancaster et des amis de l'éducation et de l'humanité, comme Wilberforce, Macaulay, et ce Brougham dont les événements sont venus si cruellement démentir la sentimentale prophétie : « Bientôt l'instituteur et non le canon sera l'arbitre des destinées de l'Europe ».

En éducation, vous le savez, nous sommes Cosmopolites; nous rêvons comme M. Stoy, de Heidelberg, une pédagogie internationale. C'est à la fois pour nous une affaire de science et une affaire de sentiment. La science est une et nous croyons à la fraternité des peuples, tout en respectant dans chacun d'eux leur droit de s'organiser et de se gouverner à leur guise, en monarchie ou en république. Mais qu'on ne nous parle pas de faire bon marché de notre nationalité, de notre patriotisme et de sacrifier à ce cosmopolitisme bâtarde qui n'est qu'une forme de l'égoïsme; car il ne feint d'aimer tout le monde que pour se dispenser d'aimer quelqu'un.

En tendant la main à tous les peuples éclairés et libres, en accueillant toutes les idées libérales et généreuses, nous entendons bien, n'est-ce pas, messieurs, rester nous, c'est-à-dire un peuple indépendant, fidèle à ses ancêtres, à ses gloires, à ses institutions, et ne pas laisser notre individualité se perdre dans l'océan sans fond et sans rives du nivellement intellectuel et du nihilisme soi-disant humanitaire.

L'une de vos principales fins en organisant la Société romande et en vous donnant un organe de publicité, n'a-t-il pas été, au contraire, le triomphe de l'esprit suisse, de l'esprit fédéral sur l'esprit de clocher, sur ce cantonalisme excessif, qui encore à l'heure qu'il est appelle exotique sur une des rives du lac, le compatriote qui est né à l'autre bout de ce lac? Quand le patriotisme a encore tant à faire pour vaincre sur son propre sol, les préjugés welsches, teutoniques, ethniques, religieux, c'est-à-dire enfantés par la géographie, l'histoire locale, les divergences confessionnelles, les langues, est-ce bien le cas de cesser d'être Suisse pour se faire Chinois, russe ou américain? Non seulement, messieurs, vous ne défendrez pas à l'Éducateur d'être Suisse, bon Suisse, rien que Suisse; mais vous lui crierez avec l'un des plus spirituels et certainement le plus humoristique des écrivains de la terre romande, Rodolphe Töpfer, de Genève: « SOYONS DE NOTRE PAYS. »

NÉOGRAPHIE.

Plusieurs publications en nouvelle orthographe doivent avoir lieu dès que les événements politiques le permettront. Comme l'Institut genevois et le Comité central de la Société néographique sont maintenant d'accord sur 18 réformes, il serait important de connaître l'opinion générale des instituteurs sur les deux points controversés, savoir le TI doux et le L mouillé. L'Institut propose de représenter le L mouillé par un L pointé en dessous, et le TI doux par T avec cédille.

Le Comité central propose l'I tréma dans le premier cas et le C dans dans le second, (file, denticion, etc.)

M. Didot s'est prononcé en faveur de l'I tréma, et c'est ce qui a décidé le Comité, qui avait auparavant proposé le L pointé en dessous, à lui préférer le premier signe.

Les motifs ne manquent pas de part et d'autre. Voilà pourquoi il serait utile d'entendre les instituteurs, c'est-à-dire les hommes les plus capables de parler sur le côté *pratique* de la question. Si l'une des deux opinions réunissait une majorité importante, il est probable que la plupart des néographes opineraient dans le même sens.

Les conférences des divers cantons de la Suisse romande sont donc invitées à étudier cette question et à faire connaître le résultat de cet examen au Comité central de Lausanne, le plus tôt qu'il leur sera possible.

NÉCROLOGIE.

M. Bolley, professeur à l'école polytechnique fédérale.

La Suisse, l'Allemagne et la science, qui n'a point de patrie, ont perdu en M. Bolley, un homme du plus grand mérite, « à la fois distingué comme instituteur, homme et patriote. » (M. Rebsamen, dans la *Schweizerische Lehrer Zeitung*).

M. Bolley était né à Heidelberg, le 7 mai 1812. En 1830 il étudiait la chimie, la minéralogie et l'exploitation des mines à l'Université de cette ville, lorsqu'éclata en France la révolution de Juillet. Il prit une part active au mouvement des esprits qu'excita au-delà du Rhin la chute du gouvernement de Charles X, et manifesta dans les journaux du temps des opinions démocratiques qu'il dut payer de deux années de détention. Années précieuses d'ailleurs ; il les employa à s'instruire et s'amassa un trésor de connaissances dans les lettres, les arts et les sciences. En 1836, il reçut une première récompense de ses travaux, savoir, le titre de docteur *summā cum laude* (avec distinction), et une seconde dans sa nomination à la place d'assistant au laboratoire chimique de Heidelberg. Mais ce n'était là que le premier échelon des fonctions auquelles pouvait prétendre le nouveau docteur, à l'avancement duquel ses antécédents politiques nuisaient dans son pays. Il trouva une position plus conforme à ses talents et à sa science, en Suisse. En 1838, il fut mis comme recteur, à la tête de l'école cantonale d'Aarau, où il s'acquit l'estime de tous les amis de l'instruction et l'affection de tous les élèves doués de sentiments généreux. Lorsque l'école polytechnique s'organisa, M. Bolley fut un des premiers auxquels on songea pour la chaire de chimie qu'il occupa

jusqu'à sa mort, le 8 août dernier. Le matin du jour même où il cessa de vivre, Bolley travailla et donna ses leçons à son laboratoire. En sortant de son auditoire, son intention était d'aller prendre un bain. Mais en route, il se sentit pris de telles douleurs, qu'il n'eut que le temps d'entrer dans une maison voisine, et y rendit au bout de quelques minutes le dernier soupir. La nouvelle de la mort de Bolley fut un deuil pour ses élèves et ses nombreuses connaissances. Les sentiments d'affection qu'il inspirait autour de lui furent rendus d'une façon touchante sur sa tombe par M. le pasteur Denzler. Un vieil ami du défunt, le landamman Keller, adressa le suprême adieu à celui qu'il avait perdu : *Vale anima amica, pia, candida.* Salut, dit-t-il, à toi, âme aimante, pieuse, loyale !

A côté de ses cours et pour ses cours mêmes, Bolley a beaucoup écrit, son *Manuel sur les recherches chimiques et techniques* a eu plusieurs éditions, et a aussi été traduit en anglais. Il consacra 12 années consécutives à la rédaction de son grand Manuel de Chimie. Cela ne l'empêchait pas de collaborer à plusieurs journaux scientifiques. Membre du jury pour les expositions de Berne, Londres et Paris, il s'est signalé par son zèle, soit comme expert, soit comme juge. 26 sociétés savantes l'avaient reçu membre honoraire ou correspondant.

« Bolley, » dit un des écrivains les plus distingués de la Suisse allemande, wurtembergeois d'origine, M. Jean Scherr, « Bolley était une « nature richement douée, avec cette aspiration idéale de l'âme, qui annonce le génie. Quoique tout entier à ses études de prédilection, ce « n'était point un de ces chimistes étroits qui ne voient rien au delà de « leur laboratoire. Ami des lettres qu'il avait cultivées pendant sa captivité, il montrait aussi un vif enthousiasme pour le beau dans la nature « et dans l'art, la musique par exemple. Il avait un rare talent pour l'enseignement.....

« Comme homme, Bolley était du nombre de ceux qui aiment à faire plaisir aux autres et dont le commerce attire. La science s'unissait « chez lui à l'usage du monde. Pas trace de pédantisme chez ce savant. « L'idéal de liberté qu'il avait rêvé dans sa jeunesse était resté celui de « son âge mûr. En un mot, Bolley était un homme dans le sens élevé de « ce terme.»

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

SUISSES ET FRANCS-COMTOIS—par C. Fleury.—*Besançon, chez Jacquin.*—
264 pages.

« L'observation comparée des Suisses et des Francs-Comtois nous montre en eux de telles affinités qu'il paraît étonnant qu'il n'en soit pas résulté une union politique. » Ces paroles de l'auteur sont comme le résumé et la pensée dominante de l'ouvrage que nous annonçons. C'est à faire ressortir ces affinités et les relations des deux peuples que s'est attaché M. C. Fleury. Et bien que les dures vérités ne soient pas ménagées dans ces pages à nos ancêtres de 1478, de 1678 et à la Suisse de 1815, nous rendrons avec plaisir ce témoignage à l'écrivain franc-comtois qu'il s'en est acquitté avec bienveillance et en bon et loyal voisin désireux de cultiver les excellents rapports qui se sont établis depuis un certain nombre d'années entre les populations des deux côtés du Jura. Pour la partie strictement historique qui forme le point de départ et la trame de son livre, M. Fleury a puisé non-seulement aux sources que lui offrait sa patrie ; il a consulté aussi la littérature historique de l'Helvétie. Il connaît quelques-uns de nos écrivains, Watteville, Mallet et l'histoire de la Confédération Suisse de M. Daguet surtout, dont il rectifie sur un point le récit relatif à la campagne de 1815, que par parenthèse M. Fleury taxe sans façon d'expédition de *flibustiers*. Mais quant aux récits remarquables et détaillés de Monnard, Vulliemin et de nos écrivains de la Suisse allemande à commencer par Glutz-Blozheim, l'auteur de *Suisses et Francs-Comtois* paraît les ignorer complètement, et s'est ainsi privé d'une source précieuse d'informations pour son travail. Les considérations dont il a fait suivre la partie historique témoignent d'une connaissance des hommes et des choses de notre pays qu'on trouve assez rarement en France, et sont marquées au coin d'un libéralisme de bon aloi et qui serait propre à rendre le livre populaire des deux côtés du Jura, si le plan de l'ouvrage eût été un peu plus nettement dessiné et si le style ne manquait pas aussi parfois de rapidité et de précision.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

BERNE. — Le canton de Berne avait une Société pédagogique composée d'amis du passé et attachés à M. Morf. De là le nom de *Morfaner on Morfiens*. Cette Société a eu le bon esprit de se dissoudre et de se fondre dans la masse du corps enseignant. Mais voici qu'au moment où les Morphiens disparaissent, une nouvelle

Société à tendances opposées se forme sous le nom de *Ruggiens* (partisans de Ruegg, le nouveau directeur). *Le Berner Schulblatt* blâme avec raison la formation de cette Société, véritable Sonderbund scolaire. Que signifient aussi ces grands noms de *Morphiens* et de *Ruggiens*? Pourquoi donner cette allure personnelle à des Sociétés qui ne doivent avoir autre chose en vue que l'utilité publique? Cela n'est ni pédagogique, ni républicain. Cela sent au contraire le moyen-âge, où les étudiants des universités se groupaient autour d'un nom. M. Ruegg, que tout le monde apprécie, honore et aime pour ses talents et son noble caractère, s'est prononcé lui-même énergiquement contre la tendance à scinder le corps enseignant en sectes et en factions.

— La commune de Vechingen a élevé le traitement de son instituteur à 550 francs.

TESSIN. — D'après *l'Educatore*, ce canton possède 15 bibliothèques scolaires et publiques, contenant en tout 20000 volumes. Le journal que nous citons voudrait que l'Etat, la famille et les amis de l'instruction s'entendent pour l'extension à donner à ces bibliothèques et pour leur procurer les ouvrages de publication récente, destinés au peuple, et qui voient le jour en Italie, sous le titre de *Bibliothèque utile de science populaire*, etc., etc.

Un cours de méthode servant à la fois de cours de répétition pour les maîtres déjà en fonction, comme de préparation pour les aspirants, s'est ouvert le 16 août à Locarno; 103 maîtresses et aspirants y prennent part. M. l'avocat Bianchetti, conseiller d'Etat, a ouvert le cours de répétition par une allocution, à laquelle a répondu en termes expressifs le directeur du cours, M. Avanzini.

L'Educatore fait des vœux pour la création d'une école normale de deux ans (*biennale*). Ce vœu nous a rappelé celui de Madame Dufaure dans la *Pensée maternelle* de Genève. La fondation d'une école normale est nécessaire, là où l'art pédagogique fait défaut et où l'empirisme domine, c'est-à-dire le mécanisme ou une pratique qui n'est pas éclairée par la théorie. D'autre part, une école normale qui porterait trop l'empreinte d'un système politique ou religieux étroit, ou qui personnifierait l'instruction dans un homme, a bien des inconvénients. Mais ce sujet important demande à être traité *ex professo* et plus sérieusement que dans la chronique scolaire.

AUTRICHE (Tyrol). — Il se trouve encore des gens dans ce pays pour penser et dire que l'enseignement de l'écriture aux jeunes filles est dangereux. Elles pourraient s'en servir pour écrire des lettres d'amour. Les braves gens qui raisonnent ainsi, devraient demander aussi qu'on voilât le visage aux jeunes filles, y compris les yeux, de peur qu'elles ne vissent les jeunes gens du village; on pourrait aussi leur défendre de sortir, de peur qu'elles ne les rencontrassent. Cela nous rappelle la *Gazette scolaire de la Suisse catholique* attribuant une portée fâcheuse pour la morale aux divertissements où les deux sexes sont réunis. C'est là une idée fausse. Ce sont vos séquestrations contre nature, qui enflamment les imaginations et provoquent les poursuites insensées ou dangereuses.

ITALIE. — Les feuilles de Milan annoncent que dimanche 24, au Jardin d'Enfants du Corso Magenta, M. Giovanni De Castro a donné une conférence publique et gratuite sur la vie et les travaux des deux plus grands éducateurs de la Suisse, Pestalozzi et Girard. Nous rendrons compte de cette conférence dès que nous en aurons reçu communication comme nous l'espérons.

Une autre conférence donnée par M. le professeur Vincent de Castro dans le Lycée destiné aux femmes, a roulé sur les six dons ou jeux de Fröbel.

De toutes les parties de la Péninsule nous arrivent des nouvelles qui prouvent cent mille fois de plus que l'Italie n'est pas la terre des morts et qu'on y fait les plus grands efforts en faveur de l'éducation populaire. Il y a cependant encore beaucoup à faire, témoin :

— Le nombre des écoles en Italie — la Vénétie non comprise — s'élevait :

en 1864 à 31,804

» 1365 » 31,117

» 1868 » 33,027

En Piémont, on compte une école pour 384 habitants, dans la Calabre une pour 1000 et en Sicile une pour 1660.

Les provinces les plus avancées sont : Bergamo, Brescia, Come, Novare, Turin, etc. ; les plus arriérées, Girgenti, Messine, Syracuse, Trapani et Reggio.

Le nombre des élèves inscrits est de 1319367 ; mais ce n'est encore que le 6 p. %, alors que la proportion devrait s'élever au 15 p. %.

Le maximum de fréquentation est offert par Turin, 15,37 p. %, et le minimum par Syracuse, 1,70 p. %. Naples fournit le 4,07 p. %.

La population vaudoise des Vallées compte 20000 âmes. Elle n'a pas l'avantage de l'agglomération et cependant ses 180 écoles primaires (une école pour 111 habitants), en y ajoutant les élèves des écoles secondaires, sont fréquentées par 4000 enfants, ce qui fait le 20 p. % de la population entière. (Note de M. Malan).

HONGRIE. — Ce pays possède une littérature nationale intéressante ; mais l'éducation populaire y était très arriérée, lorsque la révolution de 48 éclata. Un homme remarquable, le baron Joseph Cœtwos, littérateur, philosophe, fut nommé alors ministre des cultes et de l'instruction publique. Mais le cliquetis des armes fait fuir les Muses (inter arma silent Musæ). Cœtwos ne réussit pas à doter la Hongrie des institutions qu'eût réclamées l'état misérable de la population. Mais voici quelques années que Joseph Cœtwos a repris les rênes des cultes et de l'instruction publique. Les instituteurs hongrois ont été réunis en conférence à Bude ; des hommes d'avenir ont été envoyés étudier dans plusieurs pays étrangers, et le ministre a voulu par lui-même visiter quelques écoles des pays les plus civilisés. L'année 1868 a été marquée par un événement mémorable dans l'histoire de la civilisation hongroise, c'est-à-dire par l'élaboration de la première loi sur l'instruction publique, dont ait été dotée la terre des Huniade et des Ragoczy.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.



Announces.

Librairie Blanc, Imer et Lebet,

rue du Bourg, 1, Lausanne.

Il sort de presse :

Histoire biblique des écoles et des familles, traduite de l'allemand sur la 81^{me} édition de Calne, 6^{me} édition. **Ancien et Nouveau Testament**, un vol. in-12, avec vignette dans le texte, cart., fr. 1»25.

Pour paraître vers la fin de l'automne :

Livres de lecture des écoles primaires ouvrages couronnés et adoptés ensuite d'un concours par les Etats de Vaud, Berne et Genève.

Degré supérieur :

Un vol. in-12, de 384 pages avec gravures, relié fr. 1»20.

Degré intermédiaire :

Un vol. in-12 de 328 pages avec gravures, relié fr. 1.

La Commission du Locle met au concours le poste de maître de la troisième classe primaire. Obligations, 33 heures de leçons par semaine. Appointments, 1600 francs. Les aspirants à ce poste sont invités à envoyer leurs papiers à M. Barbezat, directeur du collège, jusqu'au 15 octobre. L'entrée en fonctions aura lieu bientôt après la clôture du concours.

AVIS

DE LA DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL.

Les examens au brevet de capacité pour l'enseignement primaire prévus par les articles 58 et 59 de la loi sur l'Instruction publique primaire, auront lieu à Neuchâtel, le lundi 24 octobre prochain et jours suivants. L'âge requis pour être admis aux examens est, au minimum, de 17 ans révolus dans l'année courante pour les aspirants, et de 16 ans révolus dans l'année courante pour les aspirantes. (Règlement du 12 octobre 1869.)

Les inscriptions seront reçues au bureau de la Direction de l'Instruction publique jusqu'au samedi 15 octobre ; les aspirants doivent joindre à leur demande :

- a/ Un acte d'origine ou un acte de naissance ;
- b/ Un certificat de bonne mœurs ;
- c/ Des certificats sur leurs études.

Neuchâtel, le 15 septembre 1870.

*Le Directeur de l'Instruction publique,
George GUILLAUME.*

Ecole supérieure des jeunes filles, à Genève.

Le département de l'Instruction publique du canton ouvre une inscription pour une place de *maitresse d'études* et trois places de *sous-maitresses* à cette école. L'inscription sera close le jeudi 13 octobre 1870.

S'adresser pour les renseignements au Département, Hôtel-de-ville, où se trouve également déposé le cahier des charges.

*Pour le Département :
Le Secrétaire, J. HOILER.*

Publications de H. MIGNOT, éditeur, à Lausanne.

Recueil de problèmes d'arithmétique, par F. Maillard, instituteur aux écoles normales, à Lausanne. Ouvrage autorisé par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. 1 vol. in-12, cartonné, de 122 pages. — Prix : fr. 1»25.

Premiers éléments de géométrie et de toisé, à l'usage des écoles primaires, par A. Gilliéron, maître de mathématiques à l'école industrielle de Sainte-Croix. Ouvrage autorisé par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. 1 vol. in-12, cartonné, de 80 pages. Prix : 80 c.

Le culte domestique, méditations et prières sur l'Evangile de saint Marc, par E. Chapuis, ancien pasteur de Satigny, seconde édition, publiée par la Société genevoise des publications religieuses. 1 vol. in-12 de 276 pages. — Prix : fr. 2.

Comment agir sur le cœur des enfants, par F. Bordier, pasteur à Genève. Brochure in-12 de 32 pages. Seconde édition. Prix : 40 c.

L'exemple, conseils aux parents, par F. Bordier, pasteur à Genève. Brochure in-12 de 26 pages. — Prix : 30 c.

Envoi franco pour toute demande affranchie accompagnée du prix indiqué.

Le soussigné a l'honneur de prévenir les instituteurs de la Suisse française, qu'il serait disposé à enseigner la langue allemande à 4 ou 6 de ces messieurs qui désireraient employer le temps de leurs vacances d'automne à l'étude de cette langue.

Connaissant bien la langue allemande et ayant des notions suffisantes de la langue française, il fera son possible pour communiquer avec succès ses connaissances à ceux qui voudront bien profiter de cette occasion.

Le prix de la pension, du logement et de l'enseignement pour quatre semaines serait de 50 francs.

Frédéric MEYER,
instituteur à Herzogenbuchsée.

Ouvrage sortant de presse :

Premiers éléments de géométrie et de toisé

à l'usage des écoles primaires accompagnés de nombreux exercices de calcul sur l'évaluation des surfaces et des solides, par A. Gilliéron, maître de mathématiques à l'Ecole industrielle de Sainte-Croix.

(Autorisé par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud).

1 vol. in-12 cartonné, de 80 pages, avec 3 planches lithographiées. Prix : 80 c.
En vente chez l'éditeur, H. Mignot, à Lausanne, et chez tous les libraires.

M. Arnold, inspecteur d'école et recteur de l'école de district, à Leuggern (Argovie) recevrait quelques jeunes gens désirant apprendre l'allemand. Vie de famille. Prospectus et renseignements chez MM. Daguet, professeur à Neuchâtel, Dula à Wettingen (Argovie), et Ruegg à Münchenbuchsee (Berne), directeurs d'écoles normales.

L'INSTITUT DES BILLODES (Locle), met au concours la place d'institutrice. Traitement : fr. 400 et l'entretien complet, (nourriture, logement, blanchissage, éclairage, chauffage. On demande une personne dévouée, capable et pouvant enseigner et diriger le chant. S'adresser au Directeur.